



# La Chapelle d'Angillon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - N° 2 - DECEMBRE 1987

## LE MOT DU MAIRE

*Madame, Monsieur,*

Le premier bulletin municipal paru en 1986 a reçu, je le pense, un accueil favorable et intéressé de votre part.

Comme nous vous l'avions promis, aujourd'hui paraît le second numéro qui traite de plusieurs sujets pouvant vous passionner à plus d'un titre.

Vous avez pu le constater (et contrairement à certains articles parus dans la presse), vos élus, sans faire beaucoup de bruit, mais avec efficacité, ont beaucoup travaillé pour faire aboutir d'importantes réalisations.

Les investissements principaux ont concerné la réfection de la salle municipale (chauffage, peintures, éclairage, sonorisation, etc.) et son agrandissement (création d'une cuisine aménagée avec matériel et installation); l'implantation d'un court de tennis, la reconstruction d'une partie du mur du cimetière, la finition de la route du plan d'eau jusqu'à la plage, la création d'une cantine scolaire.

Tous ces travaux et projets importants font d'ailleurs l'objet d'un exposé plus approfondi dans ce bulletin, et ont donné lieu à un effort financier non négligeable, qui se répercute inévitablement sur les finances communales.

Cependant, ainsi que vous le remarquerez dans votre feuille d'impôts, ils n'ont donné lieu à aucune augmentation en francs constants de la part communale qui est stable par rapport à l'année 1986. L'augmentation que vous pourrez constater est due essentiellement à la région dont le taux a augmenté de 200 %.

Soyez assurés que nous continuerons dans cette voie jusqu'à la fin de notre mandat.

*Michel Guilloteau,  
Maire.*



## LE MOT DU CONSEILLER GENERAL

Les Chapellois m'ont dit l'intérêt qu'ils portaient à la publication du bulletin municipal; je souhaite qu'il développe un dialogue constructif et une participation active de tous à la vie municipale.

Plusieurs d'entre vous m'ont demandé le rôle exact du Conseil Général; il est vrai que les prérogatives de l'Etat représenté par le Préfet, et du Département représenté par le Président du Conseil Général, se chevauchent parfois. Pour simplifier, le rôle du Préfet est surtout de veiller à l'application des lois, dans tous les domaines; le Conseil Général est essentiellement un organisme payeur qui prend en charge, entre autres, les dépenses très lourdes de l'aide sociale, de la voirie départementale et des collèges, et qui aide, par des subventions, les investissements des communes; ainsi pour La Chapelle d'Angillon ont été subventionnées cette année, la réfection du mur du cimetière et la construction du court de tennis.

Les prochains numéros de ce journal permettront d'aborder des sujets qui vous préoccupent. A bientôt.

*Docteur Pierre Heuclin, Conseiller Général.*

## Historique des élus de votre commune depuis le début du siècle

### MAI 1900

*Maire*: Eugène Taillandier; *Adjoint*: Gervais Prellier; *Conseillers municipaux*: Victor Vannereau, Pierre Bureau, Hégésippe Gaudry, Louis Compoint, Alexis Faure, Nestor Gagnières, Eugène Favière, Déroutet Diard, Lucien Dion, Achille Devailly.

### MAI 1904

*Maire*: Nestor Gagnières; *Adjoint*: Pierre Bureau; *Conseillers municipaux*: Louis Compoint, Achille Devailly, Louis Bureau, Victor Jaccottey, Isidore Chevalier, Romain Dupont, Victor Vannereau, Abel Beaubois, René d'Almont, Eugène Monjoin.

### MAI 1908

*Maire*: Nestor Gagnières; *Adjoint*: Pierre Bureau; *Conseillers municipaux*: René d'Almont, Louis Compoint, Isidore Chevalier, Achille Devailly, Victor Jaccottey, Paul Beaubois, Romain Dupont, Louis Bureau, Pierre Bernard, Eugène Monjoin.

### MAI 1912

*Maire*: Nestor Gagnières; *Adjoint*: Pierre Bureau; *Conseillers Municipaux*: François Fournier, Victor Jaccottey, Romain Dupont, Paul Beaubois, Pierre Bernard, Philippe Clément, Ambroise Chevalier, Louis Turpin, Louis Dupont, Nazaire Lerasle.

## DECEMBRE 1919

**Maire :** Nestor Gagnières ; **Adjoint :** François Fournier ; **Conseillers Municipaux :** Philippe Clément, Aristide Landois, Romain Dupont, Pierre Bernard, Adrien Bourget, Camille Bourbon, Victor Jaccoy, Ambroise Blinet, Isidore Lureau, Placide Guilbault.

## MAI 1925

**Maire :** Nestor Gagnières ; **Adjoint :** Philippe Clément ; **Conseillers Municipaux :** Léon Landois, Louis Chevallier, Placide Guilbault, Ambroise Blinet, Maurice Audiot, Adrien Bourget, Georges Pasquet, Camille Bourbon, Louis Desmoulières, Romain Dupont.

## MAI 1929

**Maire :** Nestor Gagnières ; **Adjoint :** Louis-Philippe Clément ; **Conseillers Municipaux :** François Jacquet, Ambroise Blinet, Camille Rousseau, Albert Gabin, Auguste Testard, Louis Chevallier, Adrien Bourget, Léon Landois, Camille Bourbon, Nestor Léger.

## MAI 1935

**Maire :** Nestor Gagnières ; **Adjoint :** François Jacquet ; **Conseillers Municipaux :** Ernest Auchère ; Pierre Thébault ; Louis Chevallier, Camille Rousseau, Albert Gabin, René Godichet, Léon Bourbon, Eugène Thamelot, Joseph Thébault, Marcel Turpin.

## FEVRIER 1937

**Maire :** Ernest Auchère ; **Adjoints :** François Jacquet, Pierre Thébault ; **Conseillers Municipaux :** Louis Chevallier, Camille Rousseau, Albert Gabin, Armand Godichet, Léon Bourbon, Donatien Thamelot, Marcel Turpin, Louis Léger, Eugène Thébault.

## MAI 1945

**Maire :** Ernest Auchère ; **Adjoints :** Pierre Thébault, Eugène Thébault ; **Conseillers Municipaux :** Robert Mercier, Albert Colas, Marcel Tetard, Lucien Gaumichon, René Chenuet, Albert Gabin, Georges Juttin, Marcel Turpin, Hubert Goyer.

## AVRIL 1946

**Maire :** Lucien Gaumichon ; **Adjoints :** Pierre Thébault, Eugène Thébault ; **Conseillers Municipaux :** Robert Mercier, Albert Colas, Marcel Tetard, René Chenuet, Albert Gabin, Georges Juttin, Hubert Goyer, Marcel Turpin.

## JUIN 1946

Idem avril 1946.

## OCTOBRE 1947

**Maire :** Lucien Gaumichon ; **Adjoints :** Marcel Turpin ; François Jacquet ; **Conseillers Municipaux :** Eugène Derouet, René Chenuet, Camille Favières, Albert Gabin, Georges Juttin, Henri Godon, Jean Rousseau, Raymond Turpin, Fernand Gilles, Armand Bourdon.

## MAI 1953

**Maire :** Lucien Gaumichon ; **Adjoints :** Camille Favières ; Marcel Turpin ; **Conseillers Municipaux :** Jean Rousseau, Louis Auchère, Georges Juttin, Albert Apert, Roger Charles, Raymond Turpin, Robert Mercier, Marcel Ancelet.

## MARS 1959

**Maire :** Amédée Lureau ; **Adjoint :** Lucien Gaumichon, Marcel Turpin, René Desmoulin ; **Conseillers Municipaux :** Roger Bodier, Georges Juttin, René Chenuet, Léon Cusset, Jean Audry, Albert Noublanche, René Caillaud, Albert Gabin, Georges Marche.

## CENTENAIRE D'ALAIN-FOURNIER

*Le Centenaire d'Alain Fournier  
La Commune, ne l'a pas oublié !  
Devant une modeste assemblée  
Sur la Mairie, une plaque fut posée,  
Et un vin d'honneur, fut donné.  
Le Grand Meaulnes, œuvre admirable,  
Pour tous, fut très bien représenté.  
Ce fut, une bien belle journée !  
Egalement, maison natale et musée,  
Ainsi que Mairie-Ecole furent visités :  
L'époque et la vie d'Alain-Fournier  
Nous furent généreusement montrées ;  
Cartes anciennes, photos, vieux documents,  
En Mairie furent largement exposés  
Et définitivement vont y rester.  
A tous, qui aimablement, avez participé,  
Nous adressons les remerciements de la Municipalité.*

Signé : Lucette Toussaint

## LES PEUPLIERS

*Amis Chapellois, à ce Champ de Foire  
Et ses grands peupliers, vous étiez attachés.  
Pour certains, c'était l'aide-mémoire  
Du jour, où le village fut bombardé !...  
Depuis, bien des jours se sont écoulés  
Paisiblement, à l'ombre verte de ces lanciers.  
Mais un automne, une mauvaise tempête vint :  
Terriblement secoués, brisés, nos peupliers  
Vers le sol s'inclinèrent, c'était leur destin !  
Hélas, il fallut bien envisager leur fin,  
Ce ne fut pas sans hésitation et chagrin,  
Mais du passé, il faut tourner la page !  
C'est ainsi que sont tombés les peupliers,  
Désormais, leurs riverains ont des soirs ensoleillés,  
Et ceux qui, de ces bois se sont chargés,  
Dans leur foyer, verront danser les flammes du passé !  
Et ce passé sans l'oublier, gardez l'espoir  
Dans de prochains jours, de revoir  
Et cela, pour votre grand plaisir,  
Que de nouveaux espaces verts soient créés.*

Signé : Lucette Toussaint

## MARS 1965

**Maire :** Amédée Lureau ; **Adjoints :** Lucien Gaumichon, Marcel Turpin ; **Conseillers Municipaux :** Fernand Girault, Bernard Rigault, André Thébault, Elisabeth Gireau, Léon Cusset, Roger Bodier, René Chenuet, Albert Noublanche, Georges Juttin, Guy Apert.

## MARS 1971

**Maire :** Amédée Lureau ; **Adjoints :** Fernand Girault ; Marcel Beal ; **Conseillers Municipaux :** Muguet Apert, André Thébault, René Chenuet, Léon Cusset, Georges Juttin, Lucien Gaumichon, Guy Amelot, Robert Chollet, Jean-Claude Bedu, André Philippe.

## MARS 1977

**Maire :** Amédée Lureau ; **Adjoints :** Fernand Girault ; Guy Amelot ; **Conseillers Municipaux :** Daniel Apert ; Camille Mallet ; Michel Guilloteau, Jean d'Ogny, Jean Bernagou, Francine Gireau, Serge Turpin, Colette Piat, Lucette Toussaint, Serge Gault.

## MAI 1981 A MARS 1983

**Maire :** Michel Guilloteau ; **Adjoints :** Fernand Girault ; Guy Amelot ; **Conseillers Municipaux :** Daniel Apert, Serge Gault, Camille Mallet, Jean d'Ogny, Jean Bernagou, Francine Gireau, Serge Turpin, Colette Piat, Lucette Toussaint, Pierre Heuclin.

## DEMOGRAPHIE

ANNEE 1986

6 naissances - 5 mariages

14 décès

## Travaux réalisés en 1986 et 1987

### Votre salle municipale

Les travaux de rénovation et d'extension du centre socio-culturel sont en voie d'achèvement. L'ensemble de ces travaux a entraîné un investissement de 1 200 000 francs environ.

Vous disposez aujourd'hui d'une salle spacieuse, agréable et en parfait état de fonctionnement. Nous demandons à tous les utilisateurs (associations, professionnels et autres), de faire un effort particulier pour respecter la propreté du local mis à leur disposition, ainsi que les installations et matériels qui pourront être utilisés.

Un règlement sera prochainement affiché dans toutes les salles du centre socio-culturel.

Respectez-le ! Sinon, par la faute d'un irresponsable, nous serons dans l'obligation, pour protéger le patrimoine communal, de prendre des décisions plus contraignantes.

### Un terrain de tennis

Nous venons enfin de répondre à la demande de nombreux jeunes de notre village, en implantant un court de tennis.

A l'heure où paraît ce bulletin, le terrain est terminé, et a déjà été fréquenté par ces derniers.

Une association dénommée « Tennis Club La Chapelle d'Angillon » (T.C.C.A.), a été créée récemment pour assurer l'organisation et l'utilisation de cette installation.

Le bureau de l'association est ainsi composé : président, Pascal Proux ; trésorier, André Malgouyres ; secrétaire, Roger Charles.

Toute personne intéressée par la pratique de ce sport peut s'adresser aux responsables de cette association.

### VISITE EPISCOPALE

Lors de la venue de Monseigneur Plateau, Archevêque de Bourges, à l'occasion de la Confirmation des enfants de la Paroisse, la Municipalité a eu le plaisir de le recevoir en mairie, où un vin d'honneur a été servi.

### Une cantine scolaire

Le Conseil Municipal, à la demande de certains parents d'élèves, a décidé la création d'une cantine scolaire qui est en activité depuis le 14 septembre 1987.

La gestion de cette cantine est assurée par une commission composée de plusieurs membres du Conseil Municipal, qui sont : M. Camille Mallet, Mme Wilhelmine Estèves, Mme Marie-José Bodier.

Cette création a occasionné bien entendu un effort financier particulier de la commune, le coût du repas demandé pour chaque enfant étant seulement de 12,00 francs. Cette cantine s'avérait indispensable pour permettre à nos enfants de continuer à fréquenter l'école communale de notre village.

Nous espérons qu'elle donne entière satisfaction aux parents.

### Réfection du mur du cimetière

Le mur du nouveau cimetière construit après la fin de la dernière guerre, présentait depuis plusieurs années un état de vétusté important pouvant provoquer son éboulement à tout moment.

Compte tenu de l'urgence de la situation, le Conseil Municipal a décidé de procéder à sa réfection partielle pour ce qui concerne les côtés sud et couchant les plus endommagés.

Les investissements importants engagés au cours des deux dernières années ne nous permettaient pas d'assurer le financement de la reconstruction des deux autres côtés. Soyez cependant assurés que ces travaux seront réalisés dans les prochaines années.

Les travaux engagés sont aujourd'hui terminés. La remise en état des abords extérieurs (plantation d'arbustes) sera réalisée au cours de l'année 1988.

### ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole élémentaire, composée de 3 classes. Le nombre d'élèves scolarisés actuellement est de : 51.

Ces élèves sont ainsi répartis : CM2 : 6, CM1 : 10, CE2 : 4, CE1 : 9, CP : 6, Maternelle : 16.

### S.I.V.O.M. DU CANTON DE LA CHAPELLE D'ANGILLON

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, les communes de Presly et d'Ennordres ont décidé d'adhérer au service de ramassage des ordures ménagères.

L'apport financier de ces deux adhésions permet maintenant d'assurer une gestion beaucoup plus saine du budget.

Il reste à souhaiter que la commune d'Ivoy-le-Pré vienne prochainement nous rejoindre pour que ce service soit désormais assuré par le Syndicat sur l'ensemble des communes du Canton.

Le problème de la gestion communale par le système informatique a déjà été évoqué lors des dernières réunions du Conseil Syndical.

La solution préconisée dans le cadre du syndicat s'avère actuellement trop onéreuse compte tenu de la faible densité de la population.

Actuellement, seule la commune de la Chapelle d'Angillon a décidé d'adopter le système informatique dans le cadre du SIVOM de St-Martin d'Auxigny.

Pour diverses raisons, les autres communes n'ont encore pas pris de décision.

Au sein du SIVOM, d'autres projets ont été évoqués, tels que l'achat de matériel d'entretien qui est souhaité par plusieurs communes. S'agissant d'investissements importants, seul un groupement de communes peut faire face à un tel objectif qui, nous l'espérons, verra prochainement le jour.

Afin de « souffler un peu », il n'est pas prévu d'investissement pour l'année 1988.

Le Président  
Guy AMELOT

### Composition du Comité Syndical

Délégués de la Chapelle d'Angillon :

- M<sup>r</sup> Guy AMELOT, maire-adjoint, président du SIVOM.
- D<sup>r</sup> Pierre HEUCLIN, conseiller général.

Délégués de Méry-ès-Bois :

- M<sup>r</sup> Robert PAUL-HAZARD, vice-président du SIVOM.
- M<sup>r</sup> Maurice LAGOGUE, maire-adjoint.

Délégués de Presly :

- M<sup>r</sup> Jean SOULIER, maire, secrétaire du SIVOM.
- M<sup>r</sup> Lucien ROBINEAU.

Délégués d'Ennordres :

- M<sup>r</sup> Alfred De POMMEREAU, Maire, trésorier du SIVOM.
- M<sup>r</sup> Julien BOYEAU.

Délégués d'Ivoy-le-Pré :

- M<sup>r</sup> Etienne De SAPORTA, maire.
- M<sup>r</sup> Robert URSAT.

## Le nouvel an des Anciens

En ce début d'année 1987, 120 invités se sont rendus au banquet offert par le Centre Communal d'Action Sociale (anciennement Bureau d'Aide Sociale).

Autour d'un excellent repas, l'ambiance fut chaleureuse et animée, sous la présidence de M. Michel Guilloteau, Maire, et de M. le Docteur Heuclin, Conseiller Général.

Au dessert, le Conseil Municipal rendit hommage aux Anciens, sur une « composition locale » chantée en chœur (texte ci-après pour les amateurs !). Et comme tout a une fin, la soirée se termina dans la joie, au son de l'accordéon, sur de vieux airs de bourrée berrichonne.

### HOMMAGE AUX ANCIENS

(à chanter sur l'air de « Nini Pou de Chien »)

#### PREMIER COUPLÉ

Tous les ahs reviennent,  
Pour un petit mangement,  
Et avec eux s'amène,  
La jeunesse d'antan !

#### REFRAIN

(Tous en chœur)

A La Chapelle on aime bien  
Tous les Anciens,  
Ils sont si braves et si gentils !  
On aime bien : qui ça ?  
Tous les anciens : où ça ?  
A La Chapelle...

#### DEUXIEME COUPLÉ

Sont comme les rosiers,  
Toujours remontants !  
Et dans toutes les fêtes,  
Sont partout présents !

#### REFRAIN

(Tous en chœur)

#### TROISIEME COUPLÉ

Sont de tous les âges,  
Et partout voyagent,  
En train et en car,  
Le cœur plein d'allant !

#### REFRAIN

(Tous en chœur)

#### QUATRIEME COUPLÉ

Et s'ils nous critiquent,  
C'est pas bien méchant...  
Et pour notre « pratique »,  
C'est très stimulant !

#### REFRAIN

(Tous en chœur)

#### CINQUIEME COUPLÉ

S'ils sont dans la peine,  
Nous les comprendrons,  
De tous notre cœur,  
Nous les soutiendrons.

#### REFRAIN

(Tous en chœur)

#### SIXIEME COUPLÉ

Et l'année prochaine,  
Nous nous retrouverons,  
Et cette rengaine,  
Tous nous la chanterons.

#### REFRAIN

(Tous en chœur)

## ASSOCIATION « LA SAINT JACQUES »

### Activités 1986

En première nécessité, l'Association couvre une majeure partie des dépenses de catéchisme.

En voici le compte-rendu chiffré :

- Gaz pour le chauffage de la salle de catéchisme : 267,55 F.
- Participation aux achats de livres de catéchisme : 702,50 F.
- Magnétophone : 385,00 F.
- Projecteur : 1 330,00 F.

Ces appareils sont indispensables pour l'enseignement audio-visuel. Ces dépenses, ainsi que l'entretien de l'intérieur de l'Eglise, sont couvertes par les recettes des rifles de l'Association.

Cette année, la randonnée pédestre a connu un franc succès, avec 62 participants. Le parcours était plus étendu, changeant d'horizon, faisant apprécier la Sologne toute proche.

Pour le Centenaire d'Alain Fournier, l'Association fut contactée par la Municipalité, pour la prise en charge de la représentation théâtrale du « Grand Meaulnes » (le ministère de la Culture et le Conseil Général, n'accordant leur subvention qu'à la Société Productrice, cela nous a permis la gratuité du spectacle à tout le Public). La pièce, très bien interprétée, connut un vif succès auprès de la population.

Le voyage annuel organisé par l'Association, chaque fois est apprécié et mérite un succès d'estime.

- En 1986 : Genève - Chamonix et ses environs.
- En 1987 : les Vosges et l'Alsace.

## CLUB DE L'ESPERANCE CHAPELLOISE

Le club de l'Espérance Chapelloise, dont le Président est M<sup>r</sup> Eugène Chauveau, compte actuellement une centaine d'adhérents.

Il a été organisé, au cours de l'année 1987, les manifestations suivantes :

- 8 janvier : galette des rois,
- 5 mars : après-midi « crêpes »,
- 25 mars : banquet cantonal regroupant 170 personnes,
- 15 juin : voyage à Colombey-les-deux-Eglises,
- 1<sup>er</sup> juillet : repas gratuit pour les adhérents,
- 8 juillet : déplacement à Saulzais-le-Potier, pour la Fête de l'Amitié,
- 26 juillet : exposition-vente des travaux réalisés par les adhérents.

Outre ces activités, une réunion détente avec jeux et goûter a lieu le premier jeudi de chaque mois.

Un voyage d'une journée est prévu pour le mois de septembre.

Le Président

# LES ASSOCIATIONS

## SOCIETE « LA FRATERNELLE »

Résumé des activités de l'année 1987 :

- Assemblée Générale le 31 mai 1987 (il a été constaté une diminution des effectifs due à plusieurs décès).
- Participation aux cérémonies du 8 mai et du 16 octobre à l'invitation des A.C.P.G. C.A.T.M.
- Organisation de la cérémonie du 11 novembre par « La Fraternelle ».

Le Président  
J. APERT

## COMITE DES FETES

Rectification : dans le bulletin paru en 1986, il a été omis de préciser que le Président du Comité des Fêtes, lors du Comice Agricole de 1976 était : M<sup>r</sup> Alain Jouanny.

Qu'il veuille bien nous excuser pour cette omission involontaire.

L'association n'a fourni aucun article pour le présent bulletin.

IMPRIMERIE B.S. 77 - (16-11) 60.63.31.87 - CESSON

## AMICALE DE L'ECOLE PUBLIQUE

L'Amicale de l'Ecole Publique a été créée en 1976.

Le bureau composé de 6 responsables et de 17 membres pour l'année scolaire 1986-1987 est désigné chaque année lors d'une Assemblée Générale qui a lieu peu de temps après la rentrée scolaire, et à laquelle tous les parents d'élèves sont cordialement invités afin de mieux connaître les buts et activités de l'association.

Les manifestations organisées chaque année sont essentiellement : rifles, concours de belote et spectacle de Noël.

Les fonds collectés lors de ces diverses manifestations permettent de donner aux enfants de l'école :

- le plaisir d'un séjour à la neige pour les plus grands, et d'un voyage pique-nique pour les plus jeunes,
- la joie pour tous d'un spectacle de Noël, suivi d'une distribution de jouets et organisé en étroite et cordiale collaboration avec Mmes la Directrice et les institutrices.

*La Présidente  
Mme M. GENETE*

## SOCIETE DES MEDAILLES MILITAIRES

Les activités de la Section Cantonales des Médailles Militaires au cours de l'année 1987, sont les suivantes :

- Participation aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre
- Don de 200,00 F pour les œuvres de l'Orphelinat National des Médailles Militaires
- Distribution des colis de fin d'année aux sociétaires et dames d'entraide les plus défavorisés.

Les absences et la maladie n'ont pas permis l'organisation d'une réunion générale ni du repas de tradition au cours de cette année.

*Le Président  
R. APERT*

## A.C.P.G. - A.C.T.M.

Résumé des activités et manifestations au cours de l'année 1987 :

- Organisation, comme chaque année, du congrès cantonal dans une commune du canton, avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- Au mois de mai : participation d'une délégation des représentants du bureau de la Section au Congrès Départemental à Sancerques, suivi d'un repas.

- Célébration du 8 mai, avec rassemblement au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe, suivi d'un vin d'honneur à la Salle Municipale.
- Au mois de juillet : organisation d'un concours de pétanque, dont le bénéfice ainsi que celui de la vente des calendriers est destiné à la distribution, lors des fêtes de Pâques, d'un colis aux Anciens Combattants de plus de 75 ans et à leurs veuves, ainsi qu'au financement du vin d'honneur à la population pour la cérémonie du 8 mai.

L'association est présente à toutes les manifestations patriotiques cantonales, départementales et nationales.

*Le Président  
M. MIGEON*

## L'ALERTE

Pour la saison sportive 1987/1988, la société comprend :

- 28 licenciés « seniors » F.F.F. (1 équipe en promotion de 2<sup>e</sup> division, et 1 équipe en 3<sup>e</sup> division).
- 10 licenciés « cadet » F.F.F.
- 10 licenciés « pupilles ».

Résultats de la dernière saison sportive 1986/1987 :

- Equipe de promotion de 2<sup>e</sup> division : termine 2<sup>e</sup>, derrière Menetou-Salon. La montée en 2<sup>e</sup> division est espérée pour 1988.
- Equipe de 3<sup>e</sup> division : résultats honorables.

Manifestations déjà organisées au cours de l'année : deux concours de belote, un bal « Podium-Couleur », et un concours de bordé.

*Le Président  
M. JEANPIERRE*

## AMICALE DES RANDONNEURS CHAPELLOIS

Sous l'étiquette « Amicale des Randonneurs Chapellois », une nouvelle association est née le 25 novembre 1986.

Cette association présidée par M<sup>r</sup> Roger Charles a pour but l'organisation et la pratique de randonnées pédestres et cyclotouristes. Elle comprend actuellement 43 membres inscrits, dont 16 sont licenciés de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Les randonnées pédestres ont lieu chaque dimanche après-midi en période hivernale. Elles se pratiquent sur une distance de 10 à 15 kms, en

Sologne et en forêt, sur les sentiers du domaine public, entretenus par diverses communes et souvent balisés.

Dès le début du printemps, les randonnées cyclistes reprennent. Deux circuits sont prévus chaque dimanche.

Le matin, pour l'équipe première : de 50 à 75 kms sont parcourus sur les routes du Cher-Nord (âge des participants : de 14 à 67 ans !).

Le soir, pour la sortie familiale, les distances sont beaucoup plus courtes, et la vitesse moins élevée. L'âge des participants s'échelonne, là, de 9 à 80 ans !

Des sorties peuvent aussi être faites dans des randonnées cyclo ou pédestres organisées par d'autres clubs.

Tout cela se fait dans une ambiance fort agréable et dans le respect de la nature.

*Le Président  
R. CHARLES*

Composition du bureau de l'association :

- *Président* : M<sup>r</sup> Roger CHARLES
- *Vice-Président* : M<sup>r</sup> Christian GENETE
- *Secrétaire* : M<sup>r</sup> Camille MALLET
- *Secrétaire-adjoint* : M<sup>r</sup> Jean-Marc SOULAT
- *Trésorier* : M<sup>r</sup> Gilles GAUDRY
- *Trésorier-adjoint* : M<sup>r</sup> Bernard RENIER.

## PETANQUE CHAPELLOISE

La saison 1987 a montré une activité satisfaisante, avec un nombre constant de licenciés pratiquant le sport de pétanque.

Six concours ont été organisés sur le terrain de pétanque dont le Challenge Caillaud remporté définitivement par la société.

Le 14 juillet, un challenge fût organisé à la mémoire de Georges Seillier décédé en 1986 (64 doublettes y ont participé).

L'équipe triplète « Cadet » composée de Jean-Yves Person, Eric Pasdeloup et David Hadj, a brillamment remporté le Championnat du Cher le 8 juin 1987.

Le 29 août, ils ont participé au Championnat de France à Armentière, dans le Nord.

Le Président souhaite longue vie à la Pétanque Chapelloise, pour qu'elle continue sur cette belle lancée.

*Le Président  
R. TOUSSAINT*

## TARIFS DIVERS 1987

### LOCATION SALLE MUNICIPALE

Bal	
toutes sociétés	
ou particuliers commune	800,00 F
mariage bal seul	450,00 F
autres utilisateurs	1 000,00 F

Concours de belote ou rifles	
tous utilisateurs	550,00 F

Séances artistiques	
sociétés locales ou cantonales	
à but non lucratif	500,00 F
autres utilisateurs	900,00 F

Vin d'honneur (tous utilisateurs)	
petite salle	150,00 F
grande salle	270,00 F

Repas	
personnes du canton	
forfait	1 000,00 F
+ par convive	
autres personnes	
forfait	1 200,00 F
+ par convive	

Réunions sociétés	
locales ou cantonales	
autres sociétés	40,00 F
petite salle	150,00 F
grande salle	270,00 F

Réunions électorales  
gratuit

Association	
Gymnastique Volontaire	
séance de gymnastique	
+ danse par mois	300,00 F
séance musique	20,00 F

### UTILISATION DU PLAN D'EAU

Planche à voile	
saison	230,00 F
journée	25,00 F

Barques de pêche ou de promenade	
saison	105,00 F
journée	15,00 F

Pêche à la ligne	
Journée	15,00 F
saison	120,00 F
personnes de la commune	
âgées de + 65 ans	50,00 F

### CAMPING

Campeur	3,50 F
Enfant - 7 ans	1,80 F
Emplacement	3,50 F
Véhicule	2,50 F
Branchement électrique	7,00 F
Garage mort	7,00 F
Garage mort hors saison	70,00 F

### BIBLIOBUS

3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
de 16 h à 18 h 30.

### PERMANENCES ASSUREES EN MAIRIE

Assistante sociale : 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 16 h 30 à 18 h 00  
Sécurité sociale : tous les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30.  
Caisse de Mutualité Sociale Agricole (dossier de retraite) : 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h.

### MAIRIE

Téléphone 48.73.40.12  
Bureaux ouverts :  
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h  
et de  
16 h à 18 h.  
Vendredi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h

**GENDARMERIE - POMPIERS**  
Téléphone 48.73.42.03

### GARDE CHAMPETRE S'ADRESSER EN MAIRIE

P.T.T.  
Téléphone 48.73.41.73  
Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 11 h 30  
et de 14 h à 17 h.  
Samedi 9 h à 12 h.

### PERCEPTION

Téléphone 48.73.40.39  
Bureaux ouverts du lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 15.  
vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h.

### SERVICE DE SANTE

Médecin 48.73.40.50  
Infirmière 48.73.91.94  
ou s'adresser en pharmacie  
48.73.40.32

**Aide ménagère** : s'adresser en mairie  
ou assistante sociale.

**Travailleuse familiale** : s'adresser  
assistante sociale  
ou antenne locale au  
48.73.91.92

### PRESBYTERE

Téléphone 48.73.43.92

### TAXI

Téléphone 48.73.91.22

### CIMETIERE

Concessions perpétuelles

de bordure	200,00 F
de carré	140,00 F
droit de réouverture	
de concession	45,00 F
creusement de fosse	400,00 F

*Photo d'archives*



## HOMMAGE A MONSIEUR LUREAU

« il fut un grand Maire »



Photo d'archives

Parmi les nombreux maires qui, au fil des ans, se sont dévoués pour leurs compatriotes de La Chapelle d'Angillon, nous nous devons de rappeler l'œuvre du plus contemporain d'entre eux, Amédée Lureau qui, pendant 22 ans, de 1959 à 1981, s'est dépensé sans compter pour faire revivre notre commune et apporter à ses habitants une meilleure qualité de vie.

Enfant du pays, où il est né le 31 mars 1896, Amédée Lureau, après s'être engagé pour participer à la première Guerre Mondiale, a embrassé la

carrière militaire. Intendant Général, il quittait l'armée en 1949, et se « retirait » à La Chapelle d'Angillon, route de Presly, rue qui porte aujourd'hui son nom. Il n'avait certainement pas l'intention de devenir l'homme public qu'il fut, et, sans le concours de certaines circonstances locales, il serait sans doute resté un citoyen chapellois comme les autres, et notre commune n'aurait peut-être pas connu son développement actuel.

A cette époque d'après guerre, La Chapelle, bombardée le 18 juin 1940,

ne s'était pas encore totalement relevée de ses ruines, et de nombreux dommages de guerre étaient toujours en instance.

Des baraquements métalliques édifés sur le Champ de Foire et sur un pré à l'emplacement de l'actuelle résidence de l'Oucherette, assuraient le relèvement des personnes sinistrées et autres. Seuls quatre puits communaux, encore présents, permettaient aux habitants de remplir leurs seaux, véritable corvée d'eau. Peu d'éclairage public, des trottoirs rugueux, herbés

sur le CD 940, avec souvent les dépôts des déchets des riverains. Les rues du Château, des Fossés, de Saint-Fiacre et de la Gare n'étaient que des chemins pierreux. La rue du Moulin était dans le même état et bordée de haies vives. La rue du Parc n'était qu'un chemin de terre privé, sans issue. La rue du Vieux Pavé était également un chemin de terre, marécageux l'hiver, et utilisé comme dépôt d'ordures.

La Municipalité en place était traditionnellement issue de deux listes d'intérêt ou de renouveau communal, où les candidats se regroupaient selon leurs affinités politiques.

Malgré les tiraillements inévitables, il faut porter à l'actif de cette municipalité de l'époque, parmi d'autres actions, l'acquisition de la levée du Champ de Foire (digue actuelle du plan d'eau) qui était alors propriété privée, la création du nouveau cimetière, la réfection du clocher, la construction de la perception sur l'emplacement d'un immeuble sinistré acquis avec son droit de dommage de guerre, la construction de la rue du Moulin actuelle, le goudronnage de la rue de Saint-Fiacre et de la Gare. Enfin, elle avait dressé le plan d'urbanisme, ancêtre du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) approuvé le 15 janvier 1949.

L'approche des élections municipales de 1959 accentuait le tiraillement entre les deux groupes et même au sein de chacun d'eux, tous ressentant la nécessité d'une autorité. C'est ainsi que l'un de ces groupes se décida à solliciter, pour prendre sa tête, le Général Lureau, considéré par tous, pour son titre et son action personnelle auprès des déshérités, notamment à l'Orphelinat de l'Angélus où il exerçait bénévolement des fonctions de direction.

Aimant passionnément sa commune, il trouva l'occasion de se dévouer pour elle, et accepta cette tête de liste, sous réserve de la compléter sans tenir compte d'opinions politiques.

Une majorité écrasante au scrutin du 8 mars 1959 et, au premier tour, cette liste se trouvait chargée de l'avenir de la Commune. L'analyse de ce scrutin, qui était particulier, a montré que les Chapellois n'avaient voté que pour un seul homme, auquel ils donnaient leur confiance pour le réveil de leur village, ils avaient simplement voté « Lureau » sans tenir compte de la composition d'une liste.

Ainsi lancé dans la vie publique, il est élu maire le 14 mars 1959, poste qu'il occupera jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1981, date de son décès. Il donne alors toute son énergie pour cette commune qui l'a vu naître, et pour le bien-être de ses habitants, et c'est la succession des réalisations qui firent de La Chapelle ce qu'elle est actuellement.

En premier lieu, l'adduction d'eau avec forage d'un puits, château d'eau et canalisations qui devait permettre à tous les Chapellois de l'agglomération d'avoir l'eau au robinet en 1965. Par la suite, des extensions devaient desservir la Fringale, la Maladrerie, les Rousseaux, l'Ouche-Moret.

Sur le plan voirie, nous lui devons le goudronnage de toutes les voies communales existantes, et la création des voies nouvelles : rue du Vieux Pavé, rue du Parc et ensuite son prolongement vers la rue du Vieux Pavé, formant la liaison entre la rue Amédée-Lureau et l'avenue Alain-Fournier. Enfin, la création, en 1979, de la déviation prévue en 1949, et devenue avenue du 18 juin 1940.

Toujours sur le plan de la voirie, il a été le réalisateur, par étapes, du réseau d'assainissement eaux pluviales, actuellement existant sur l'ensemble de la commune, ainsi que de la pose des bordures de trottoirs rue Amédée-Lureau et avenue Alain-Fournier, avec pour une partie de cette dernière, création d'une piste pour piétons qui était destinée à faciliter notamment le trajet des enfants de la rue des Sablonnières se rendant en classe.

Les trottoirs furent aussi nettoyés et goudronnés et l'éclairage public entièrement rénové et étendu jusqu'aux limites qu'il connaissait en 1981.

Sur le plan de l'habitat, il fut l'artisan, dans l'ordre, de la première partie du lotissement de H.L.M. de la résidence de l'Oucherette, permettant ainsi la disparition des baraquements métalliques à usage d'habitation, du lotissement H.L.M. de la rue des Sablonnières et celui de quatre logements particuliers y attenants.

Par la suite, ce fut l'accord et la participation pour la création, avec « Le Chalet Idéal » de l'actuel lotissement de l'Oucherette, puis l'extension du lotissement H.L.M. de la résidence de l'Oucherette et, en dernier, le lotissement communal de la rue des Maisons-Neuves.

Pour les loisirs, ses principales réalisations furent la salle municipale et enfin la création du plan d'eau avec l'acquisition des terrains y attenants, pour permettre la construction d'un camping.

C'est également sous son autorité que fut acquis le premier camion communal, et le camion citerne des sapeurs-pompiers.

Sur le plan école, il fut à l'origine de la création de la classe maternelle.

Dans ses recherches pour maintenir la population active, ses démarches permirent l'installation de l'atelier de confection qui a fonctionné à titre d'essai pendant plus d'un an dans la grande salle de la mairie, avant de s'installer dans les bâtiments actuels construits avec participation de la commune pour certains aménagements, sur un terrain communal rétrocédé, et plus tard de faciliter l'installation des 3 C par diverses opérations communales.

Soucieux de l'accueil de ses administrés, il a réussi l'aménagement intérieur de la mairie que l'on connaît actuellement.

Ses actions et ses interventions, toujours guidées par le souci du bien-être de ses administrés, furent déterminantes dans certains cas précis.

Construction de la gendarmerie notamment, maintien du service de la perception qu'on avait envisagé de supprimer à une certaine époque, et enfin maintien du bureau de poste cantonal qui, sans son obstination, n'aurait peut-être pas existé, la commune étant menacée d'être rattachée à un autre bureau. Le maintien de ce service postal, que tous appréciaient, a amené la commune à aménager le bureau de poste actuel dans les locaux scolaires qui ne contenaient plus qu'une classe en activité et à construire, dans l'ensemble Mairie-Ecole un bâtiment pour reloger cette classe.

Homme de cœur, il était toujours présent pour aider ses compatriotes, locaux ou cantonaux, du plus petit au plus grand, dans leurs démarches ou leurs démêlés avec l'administration, prenant une part active à leurs soucis, ce qui fait, qu'au décès de Pierre Blaise, il fut, en septembre 1961, élu conseiller général.

En conclusion, toute son œuvre au service de La Chapelle d'Angillon peut trouver son explication dans cette seule phrase : « C'était un homme qui aimait profondément sa commune et qui se refusait à la voir mourir ».

Daniel AUCHERE.